

**PRATIQUE** P. 12

RURAL

## Exploitations agricoles en difficulté : un revirement en matière d'attribution du bail rural

par Didier Krajeski**ACTUALITÉS** P. 5

IMMOBILIER

Le recours au notaire n'est pas exigé pour informer la SAFER du retrait de la vente en cours d'instance en révision du prix

**PROFESSIONS**

Attribution de la plume au notaire du vendeur et choix d'un acte administratif par les personnes publiques

**PROFESSIONS**

Position du gouvernement concernant l'adaptation de la loi *Croissance* à la nomination des notaires en Alsace-Moselle

**DOCTRINE** P. 18

IMMOBILIER

Principe de réparation intégrale du préjudice en cas de dégradation fautive par le locataire

par Adrien Ruet**CHRONIQUES** P. 23

PERSONNES / FAMILLE

Indivision

par Bernard Vareille  
et Annie Chamoulaud-Trapiers

# COMITÉ DE RÉDACTION

## DIRECTION ÉDITORIALE

Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christophe VERNIÈRES, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)

Solange BECQUÉ-ICKOWICZ, professeur à l'université de Montpellier  
Frédéric BICHERON, professeur à l'université Paris Est - Créteil Val-de-Marne (Paris 12)  
Gilles BONNET, notaire à Paris  
Séverine CABRILLAC, professeur à l'université de Montpellier  
Gérard CHAMPENOIS, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Isabelle DAURIAC, professeur à l'université Paris Descartes  
François DELORME, notaire à Blérancourt  
Cyrille FARENC, notaire à Saint-Martin-en-Haut  
Sophie GAUDEMET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Charles GIJSBERS, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Daniel GUTMANN, professeur à l'école de droit de la Sorbonne (Paris 1)  
Mathias LATINA, professeur à l'université Côte d'Azur  
Marie-Anne LE FLOCH, notaire à Paris  
Marc NICOD, professeur à l'université Toulouse 1 Capitole  
Bernard REYNIS, notaire honoraire, président honoraire du CSN, ancien conseiller à la Cour de cassation  
François RIPART, notaire à Sevrans  
Franck ROUSSEL, directeur adjoint du Cridon Sud-Ouest, chargé d'enseignement à l'université de Bordeaux  
Frédéric ROUSSEL, directeur général de l'ANC, chargé de mission au CSN  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Dominique SAVOURÉ, notaire à Versailles, chargé d'enseignement à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges  
Frédéric VAUVILLÉ, professeur à l'université Lille Nord de France, conseiller scientifique du CRIDON Nord-Est  
Olivier VIX, notaire à Rouffach, président honoraire de la chambre des notaires du Haut-Rhin

## CONSEIL SCIENTIFIQUE

Laurent AYNÈS, professeur émérite de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris 1)  
Jacques COMBRET, notaire honoraire, président honoraire du congrès des notaires de France  
Michel GRIMALDI, professeur émérite de l'université Paris-Panthéon-Assas  
Hervé LÉCUYER, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Cyril NOURISSAT, professeur à l'université Jean-Moulin (Lyon 3), ancien recteur de l'académie de Dijon  
Hugues PÉRINET-MARQUET, professeur à l'université Paris-Panthéon-Assas  
Christian PISANI, notaire honoraire, président honoraire de la chambre interdépartementale des notaires de Paris  
Gilles ROUZET, notaire honoraire, conseiller honoraire à la Cour de cassation, ancien professeur associé à l'université de Bordeaux  
Jean-François SAGAUT, notaire à Paris, président du 111<sup>e</sup> congrès des notaires de France  
Bernard VAREILLE, professeur émérite de l'université de Limoges

## RÉDACTION

Revue éditée par Lextenso, 1, Parvis de La Défense - 92044 Paris - La Défense (CEDEX)  
Directrice générale, Directrice de la publication : Emmanuelle Filiberti. Rédactrice en chef : L. Ricco.  
Rédactrices spécialisées : E. Guérin - C. Burban. Assistante : C. Bardet.  
Tél. : 01.40.93.40.43 - defrenois.redaction@lextenso.fr  
Abonnements : Tél. : 01 40 93 40 40 - relationsclients@lextenso.fr -  
Tarifs 2025 : Abonnement papier + version feuilletable numérique France : 709,60 € TTC - Étranger : 868,75 €  
Abonnement feuilletable numérique France : 343,06 € TTC - Étranger : 336 €  
Prix au numéro France : 29,61 € TTC - Étranger : 30 €. Tarifs étudiants : nous consulter.  
Annonces et Publicité : Tél. : 01 40 93 40 68 - 07 60 98 54 55 - julien.combaud@lextenso.fr - Tarifs : nous consulter.

Crédits : Dessin de couverture par Julie Le Cor.  
Toute reproduction, même partielle, est interdite, sauf exceptions prévues par la loi.

Le Defrénois peut désormais être cité de la façon suivante : DEF 23 nov. 2021, n° DEF204p8.  
Le numéro de type DEF204p8 est un numéro d'identifiant unique permettant de retrouver directement l'article via un moteur de recherche ou sur [www.labase-lextenso.fr](http://www.labase-lextenso.fr)

Imprimé chez Dupliprint Mayenne - 733, rue Saint Léonard, 53101 Mayenne CEDEX  
sur des papiers produits en Autriche (couverture, 0% de fibres recyclées)  
et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées), issus de forêts gérées durablement ;  
impact gaz à effet de serre pour un exemplaire : 448 g éq. CO<sub>2</sub>  
CPPAP n° 1127 T 79130 - ISSN : 2116-9578. Dépôt légal : à parution.



## ACTUALITÉS P. 5

### À LA UNE

DEF223m8 ■ Le recours au notaire n'est pas exigé pour informer la SAFER du retrait de la vente en cours d'instance en révision du prix

---

### ACTES COURANTS - IMMOBILIER

DEF223m1 ■ Une indemnité d'occupation est due au vendeur même si l'annulation de la vente lui est imputable

---

### FAMILLE - PATRIMOINE

DEF223m2 ■ Modalités d'exécution de la prestation compensatoire par l'attribution d'un droit temporaire d'usage et d'habitation

---

### FISCAL

DEF223m3 ■ Précisions gouvernementales relatives à la solidarité fiscale des indivisaires immobiliers

---

### PROFESSION

DEF223m5 ■ Attribution de la plume au notaire du vendeur et choix d'un acte administratif par les personnes publiques

---

### PROFESSION

DEF223m4 ■ Position du gouvernement concernant l'adaptation de la loi *Croissance* à la nomination des notaires en Alsace-Moselle

---

## PRATIQUE P. 12

### QUESTIONS-RÉPONSES

DEF223e6 ■ Exploitations agricoles en difficulté : un revirement en matière d'attribution du bail rural par **Didier Krajeski**

---

## DOCTRINE P. 18

DEF222w7 ■ Principe de réparation intégrale du préjudice en cas de dégradation fautive par le locataire par **Adrien Ruet**

---

## CHRONIQUES P. 23

DEF223g3 ■ Indivision par **Bernard Vareille** et **Annie Chamoulaud-Trapiers**

---

## VIE PRO P. 32

---

## OFFRES ET DEMANDES P. 37

---

## INDICES P. 40

---